Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 08/10/2024

SARL DELABY ET FILS rappelle Moules de bouchot



- Noms des modèles ou références concernés : **Moules de bouchot**
- Marque : **Sans marque**
- **Lot L22 L23 L24 L25**
- Conditionnements : **Sac de 15 kilos**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/09/2024 au 26/09/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Départements : PAS-DE-CALAIS (62), SEINE-MARITIME (76), SOMME (80)**
- Distributeurs : **Restaurants Grossiste Poissonnerie**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Dépassement seuil auto contrôle**
- Risques encourus par le consommateur : **Biotoxines marines DSP (toxines diarrhéiques)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissements, douleurs abdominales), des maux de tête et de la fièvre modérée apparaissant entre 2h et 18h après la consommation.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 26 septembre 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre